

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 20 NOVEMBRE 2017 DU CONSEIL DE PARTICIPATION DE L'ÉCOLE COMMUNALE DE LIMELETTE

Présents :

Monsieur Michel Beaussart, Échevin de l'Enseignement, Président,
Monsieur Marcel Buelens, Conseiller pédagogique,
Madame Céline Vander Sande, Animatrice pédagogique,
Monsieur Stéphane Lambert, Directeur,
Représentants du Pouvoir organisateur.

Madame Sandra Bianco, Enseignante, effectif,
Madame Elodie Goossens, Enseignante, effectif,
Madame Carine Van Grieken, Enseignante, effectif,
Madame Valérie Cortier, Enseignante, suppléant,
Madame Sylvie Beauclerq, Enseignante, suppléant,
Madame Malorie Stienon, Enseignante, suppléant,
Représentantes du personnel d'éducation.

Monsieur Benjamin Barbier, effectif,
Madame Vinciane Peeters, effectif,
Monsieur Jérôme Heiderscheidt, effectif
Madame Nadia Akel, suppléant,
Représentants des parents.

Madame Valérie Stammane,
Représentante de l'environnement de l'établissement.

Ordre du jour :

- Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion ;
- Utilisation du capital-périodes: pour information
- Rapport d'activités année scolaire 2016-2017 : présentations et réflexions
- Association des Parents: rapport d'activités et bilan financier > présentation
- Divers des parents

Monsieur Beaussart souhaite la bienvenue à chacun et rappelle succinctement les objectifs et fonctionnement du Conseil de participation : le présent conseil, de début d'année scolaire, au cours duquel le rapport d'activités de l'année scolaire précédente est présenté et celui de fin d'année qui a pour objet principal l'évaluation périodique et les éventuelles propositions d'adaptation du projet d'établissement.

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Le procès-verbal de la réunion du 22 mai 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Répartition du capital-périodes : pour information

En maternelle, avec 38 élèves « physiques » au 30 septembre, soit huit de moins que l'année scolaire passée à la même date, l'école dispose de 2 emplois et demi au 1^{er} octobre. En matière d'aide complémentaire, l'école continue par ailleurs à bénéficier de périodes de psychomotricité et d'un PTP 4/5 temps d'aide aux institutrices. Un représentant des parents s'inquiète de l'encadrement des groupes classes du fait de la présence quatre jours sur cinq de deux enseignantes 4/5 temps. Monsieur Lambert explique l'organisation mise en place et signale qu'il n'y a pas d'augmentation de cadre prévue avant la rentrée du congé de printemps.

En primaire, l'école compte au 30 septembre, 103 élèves « physiques », soit sept de moins que

l'année scolaire dernière. Toutefois, sans augmentation ou diminution de 5% de la population totale du PO, le cadre est calculé sur base du nombre d'élèves présents au 15 janvier. Celui-ci permet, grâce à 6 périodes P1P2, 6 périodes d'adaptation et d'un mi-temps APE, l'organisation de 6 classes. Enfin, 4 périodes de langues sont organisées en P5P6, offrant le choix entre les cours de néerlandais et d'anglais.

3. Rapport d'activités 2016-2017 : présentation

Monsieur Lambert est invité alors à présenter le rapport d'activités pour l'année scolaire 2016-2017. Plutôt qu'une lecture in extenso, celui-ci propose une présentation à l'aide d'un support vidéo de quelques lignes de force choisies en lien avec les quatre objectifs généraux du décret « Missions » et de questions et défis à venir, étayée de commentaires des représentants de l'équipe éducative.

Sont évoqués: Le contenu et les apports des trois journées de formation obligatoire auxquelles le personnel accueillant a été associé pour repenser les espaces de récréation et prévenir la violence scolaire et la journée d'échange de pratiques essentiellement autour de la question de l'évaluation avec l'équipe de l'école Tivoli ainsi qu'une formation supplémentaire en Brain-gym encadrée par une maman de l'école.

En matière d'innovations pédagogiques, la participation de l'équipe maternelle pour ses ateliers « tiroirs » à la rédaction d'un livre pédagogique à l'initiative de l'inspectrice maternelle. En P1P2, la refonte du cahier de sons qui illustre le travail de mise à jour d'un outil au départ de partages d'expérience avec d'autres collègues et la logopède. Entre autre aménagement, l'augmentation de la police entre 12 et 14 points pour répondre aux difficultés rencontrées par les enfants dyslexiques. En P3P4, la réflexion autour de l'évaluation et de l'usage du cahier de réussite qui sera central lors des rencontres avec les parents. En P5P6 enfin, en matière de lecture et d'écriture, le journal digital des P5 qui vise à faire passer les élèves du statut de lecteur à celui de producteur d'écrits.

Un long moment est consacré ensuite à la présentation de deux projets : la réalisation d'un potager didactique qui a concerné toute l'école et entraîné diverses collaborations, source d'activités nombreuses et variées tant ludiques que didactiques, dans le cadre d'Ose le vert : « Récrée ta cour » et le challenge « Zéro watt » qui a permis aux P3P5 de gagner le premier prix et de se voir offrir une journée à Chevetogne mais surtout de réduire de 20% les consommations énergétiques de l'école en prenant conscience des bonnes pratiques en matière d'usage de l'énergie et sensibilisant toutes les classes. Monsieur Beaussart félicite l'équipe pour ce travail de sensibilisation mais aussi bénéfique en matière des objectifs de réduction des consommations énergétiques, qu'il souhaiterait voir mis en œuvre dans une année d'étude au cours du cursus primaire dans toutes les écoles.

Sont enfin illustrées par diverses photographies, les initiatives réalisées en matière d'art, de culture, de sport, éducation aux médias, à la santé, à l'environnement, à la citoyenneté. Un représentant des parents souhaiterait savoir s'il y avait possibilité pour l'école de partager avec les parents les photos réalisées en classe. En l'état, cela n'est pas possible, en effet le droit à l'image accordé par les parents est très précis (usage par l'école pour illustration et promotion des activités), il conviendrait dans ce cas de l'élargir. A réfléchir.

Monsieur Beaussart remercie Monsieur Lambert et toute l'équipe éducative pour le travail réalisé, l'entrain, le dynamisme et la clairvoyance dont les présentations témoignent. Le rapport d'activités, qui sera annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante, reçoit du Conseil un avis favorable unanime qui portera le n°3-2017. Le rapport d'activités et son support de présentation seront accessibles aux parents via le site de l'école.

4. Association des Parents - rapport d'activités et bilan financier : présentation

Une réunion doit encore avoir lieu suite au changement de trésorier, le point est donc reporté.

5. Divers à la demande des parents

Les représentants des parents tiennent à remercier la commune pour sa proactivité dans les travaux. Ils ont en effet pu constater l'aménagement des carrelages du parking vélo, ainsi que le démarrage des travaux du parking.

Ils souhaiteraient connaître :

- Le planning prévu pour la suite des travaux ? Monsieur Beaussart précise que le parking, sauf intempéries, devrait être prêt pour la rentrée de janvier et le pavillon pour la rentrée de septembre. Les services mettent tout en œuvre pour avancer ces délais en limitant au maximum l'indisponibilité du pavillon restaurant et accueil à deux, voire une, semaines.
- L'état d'avancement de la demande d'un système de ventilation dans les toilettes et du traitement acoustique de la garderie ? La société Hydrotec a fait une proposition trop onéreuse, il est donc prévu de remplacer la vitre du dessus du châssis par un panneau de polycarbonate sur lequel un extracteur sera placé ainsi que d'apposer une peinture époxy au sol autour des wc pour éviter l'imprégnation d'urine dans les joints des carrelages. Les panneaux d'isolation phonique seront quant à eux placés après la transformation du pavillon.
- Les possibilités d'aménagement de « la flaqué d'eau » située du côté des maternelles ? Du gravier a été déversé à l'endroit de la flaqué ; si celle-ci devait se reformer, un pavement serait envisagé.

Enfin, plusieurs parents se posent la question de l'adéquation entre le projet éducatif de l'école et l'approche pédagogique de l'enseignante (de début d'année qui est actuellement en congé de maladie) du cours de CPC en P1P2 et P3P4. Début septembre, trois parents ont fait part de plaintes de leurs enfants à l'égard de l'enseignante qui ont toutes faites l'objet d'une réponse par Monsieur Lambert. Les représentants des parents confirment avoir reçus des plaintes d'une petite dizaine de parents qu'ils ont invités à relayer auprès de la direction, invitation qui semble ne pas avoir été suivie. Ils signalent par ailleurs que les difficultés décrites par les enfants, semblent s'être estompées avec le temps. Monsieur Buelens s'explique l'origine du problème par la nécessité et la difficulté pour les maîtres de CPC de devoir fixer en début d'année le cadre de travail dans chacune des douze classes, issues de plusieurs écoles et qu'ils ne voient que deux périodes par semaine, qu'ils découvrent et qui présentent des fonctionnements spécifiques. Il convient toutefois à ces derniers d'en prendre connaissance et d'en tenir compte pour garantir cohérence et continuité au dispositif pédagogique proposé aux élèves.

Monsieur Beaussart clôt la séance en souhaitant à chacun une bonne fin d'année et, avec un peu d'avance, de joyeuses fêtes.

Marcel Buelens,
Secrétaire

Michel Beaussart,
Président